

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Madeleine COIG
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
	Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 150129-16-DEV-

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

PEPINIERE D'ENTREPRISES : AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

M. LACRAMPE expose :

L'opération « Pépinière d'Entreprise » comprenait deux tranches :

- la première, qui concernait la construction d'un bâtiment neuf, est actuellement achevée.
- la seconde, relative à la réhabilitation de la pépinière existante appartenant à la ville d'Oloron et dont la CCPO est devenue propriétaire depuis le 22 décembre dernier.

Les difficultés actuelles, liées à la conjoncture, pour louer les locaux, notamment les ateliers, nous amènent à envisager de faire évoluer le projet en ateliers modulables par exemple.

Aussi, il a été demandé à Vincent FABRE, Architecte, Maître d'œuvre de l'opération, de réaliser une étude dans ce sens avant d'engager les travaux.

Un avenant au marché de maîtrise d'œuvre sera signé pour un montant de 7 500.00 € HT, soit 9 000 .00 € TTC environ

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Annexe « Pépinière d'Entreprises ».

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la Pépinière d'Entreprises
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015

Suivent les signatures

Affiché le 05.02.15

Le Président



Daniel LACRAMPE



REÇU

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE